



Eliane ASSASSI

Sénatrice de

Seine-Saint-Denis

Présidente du groupe CRC

Aux membres du comité de défense de l'Hôpital André Grégoire de Montreuil,

Je regarde avec la plus grande attention, depuis de nombreux mois, la mobilisation du comité de défense du CHI André Grégoire. Si je ne peux être présente parmi vous ce mercredi 12 juin, je tiens, alors que vous vous apprêtez à rencontrer l'Agence Régionale de Santé (ARS), à vous témoigner de mon soutien entier, dans votre combat pour la défense d'un service public hospitalier de qualité et de proximité en Seine-Saint-Denis.

Comme le montre les situations identiques à la maternité des Lilas et à l'Hôpital des Bluets à Paris, le CHI André Grégoire souffre d'un manque chronique de financement, d'une paupérisation progressive du service public de la santé, au travers de l'application de la loi HPST et de la tarification à l'activité. Nous demandons leurs abrogations. Ce sont ces lois qui organisent des politiques d'austérité et font primer des orientations comptables sur les besoins des patients. Ce sont ces lois qui contraignent à des plans de retour à l'équilibre financier, qui conduisent à la fermeture des urgences chirurgicales de nuit et de week-end, et empêchent des recrutements de personnels de santé supplémentaires.

Derrière ces lois, se cachent, ne nous y trompons pas, une volonté politique, décidée hier en 2009, et qui se poursuit aujourd'hui. Elle vise à regrouper les services hospitaliers, au détriment de la proximité et favorise le secteur privé et les actes hospitaliers lucratifs, au détriment du bien être de tous les patients. Je tente, avec l'appui des parlementaires communistes au Sénat, et de leurs collègues députés à l'Assemblée Nationale, de m'opposer à ces politiques là. Le projet de loi de Finances de la Sécurité Sociale (PLFSS), qui sera soumis au vote à l'automne prochain, est en cours de préparation actuellement. C'est ce PLFSS, qui fixera l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM), et déterminera l'enveloppe budgétaire de chaque hôpital pour 2014. Comme ils l'ont fait l'année dernière, les parlementaires communistes porteront dans l'hémicycle des propositions permettant d'augmenter sensiblement les moyens financiers du service public de la santé. En attendant, je me tiens à votre disposition pour intervenir auprès des autorités de tutelle – ARS et ministère de la Santé – et porter, à vos côtés, les revendications légitimes du comité de défense du CHI André Grégoire.

La mobilisation des citoyens et des patients de l'intercommunalité ainsi que celle des personnels de l'Hôpital, qui vous a permis d'obtenir la signature de 10 000 personnes sur votre pétition, de même que le soutien d'élus de tous bords politiques dans les communes de Rosny-sous-Bois, Romainville, Bagnolet et Noisy-le-Sec, montrent la légitimité et l'intérêt des patients pour les demandes dont vous êtes porteurs.

Comme le disait Louis Antoine de Saint Juste, « Il n'y a que ceux qui sont dans les batailles qui gagnent ». Vous êtes dans une bataille difficile, mais je sais que vos revendications peuvent être entendues.

Je vous adresse mes meilleures salutations militantes.

Eliane ASSASSI

Sénatrice de Seine-Saint-Denis,
Présidente du groupe CRC au Sénat

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.